



APPRÉHENDER LES FINANCES DE MA COMMUNE

Objectifs de la formation

Apprendre à identifier les différents documents budgétaires ainsi que le calendrier budgétaire

Maîtriser la structuration du budget ainsi que les principales ressources de la commune

Jeudi 17 mars 2022

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes
Salle du CA

Durée : 6 heures

De 9h à 12h

De 14h à 17h

Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

- **Généralités sur les collectivités territoriales**
- **Les documents budgétaires, le calendrier budgétaire**
 - Les différents documents DOB, BP, DM, BS, CA,CG
 - Le calendrier
- **Élaboration et structuration du budget communal**
 - Principes d'élaboration
 - Les sections de fonctionnement et d'investissement
 - Le classement des opérations
- **Formation de la capacité d'autofinancement**
 - Différents types d'épargne
 - Articulation entre section
- **L'exécution**
 - Répartition des rôles entre ordonnateur et comptable
- **Le vote du compte administratif**
 - Affectation des résultats et des restes à réaliser
- **Les contrôles** (le réseau d'alerte)
- **Les principales ressources**
 - La fiscalité, les dotations, les subventions
- **L'analyse financière des résultats**
 - Les ratios obligatoires, leur appréciation

Intervenant : Jean Luc BORT

Formateur en Finances publiques

Ancien adjoint aux finances

UDM 24 Formations

UDM 24 - Maison des communes- Bld de Saltgourde – 24430 Marsac sur l'Isle

Tél : 05 53 02 87 35 - Fax : 05 53 08 69 65

contact@udm24.fr / www.maires-dordogne.fr